

AE 73329



27/01/73

Le gendarme à pied Ligoire, Roger,
de la brigade de Calviuet (Cantal)

à
Monsieur le Préfet du Cantal



Étant affecté à la légion du Morac (Fige-
des-de-Morues), par décision ministérielle en
date du 24 Mai 1932, et devant embarquer le
23 juillet, j'ai l'honneur de solliciter de votre bien-
veillance, un passeport en faveur de ma femme,
née Bonneau (Nicotthe), de ma fille Geneviève (9 ans)
et de mon fils Guy (2 ans 1/2).

Calviuet le 20 juillet 1932

R. Ligoire



Pu pour la légalisation de la signature
M. Ligoire et avis très favorable
Calviuet le 20 juillet 1932
Le Maire:

L. Cayrol

